

ÉCOLE
ALSACIENNE
MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE

BROCHURE DE PRÉSENTATION
NOVEMBRE 2025

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
LAÏQUE SOUS CONTRAT
D'ASSOCIATION AVEC L'ÉTAT,
RECONNU COMME ASSOCIATION
D'UTILITÉ PUBLIQUE,
L'ÉCOLE ALSACIENNE
ACCUEILLE 1 850 ÉLÈVES DE
TOUS PROFILS, DE LA
MATERNELLE À LA TERMINALE.

UNE ÉDUCATION LAÏQUE ET BIENVEILLANTE

L'École alsacienne, établissement privé laïque sous contrat d'association avec l'État, est fondée en 1874 par des familles alsaciennes réfugiées à Paris qui souhaitent pour leur enfant un enseignement épanouissant et adapté au monde moderne.

Ainsi, depuis sa création, l'École alsacienne met en valeur l'innovation pédagogique et se donne pour ambition de former des citoyens éclairés, libres et ouverts sur les autres et le monde. Dans ce but, elle propose une éducation laïque et bienveillante qui développe la créativité, la coopération et la confiance.

L'École alsacienne favorise pour chacun de ses élèves :

- sur le plan intellectuel : la formation du jugement, l'acquisition de connaissances et de méthodes de travail ainsi que la transmission d'une culture ;
- sur le plan éducatif : la formation de la personnalité dans le respect de chacun et la promotion des valeurs de l'école : liberté, respect de soi et des autres, honnêteté, responsabilité, sens de l'effort et du dépassement de soi, tolérance.

Aujourd'hui, l'École alsacienne affirme son projet humaniste au travers de ses axes de développement qui visent à promouvoir la mixité sociale, l'inclusion scolaire, l'éco-responsabilité, l'usage raisonné du numérique et l'affirmation de l'importance des arts et de la culture dans le parcours scolaire.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

LE PLAISIR D'APPRENDRE

L'École alsacienne veut une formation équilibrée d'où sont exclus compétition et élitisme, afin que chaque élève découvre et développe au mieux ses possibilités. Cette formation aussi large que possible, autant littéraire et artistique que scientifique et linguistique, s'appuie sur le plaisir d'apprendre aussi bien que sur le travail et l'effort. L'École alsacienne affirme ainsi son projet humaniste, sa mission première est en effet de permettre à l'enfant de construire l'adulte qu'il sera en faisant siennes les connaissances qu'il découvre peu à peu grâce à une pédagogie dynamique.

UNE ÉCOLE À L'ÉCOUTE

L'École alsacienne privilégie la réflexion plutôt que la répétition et une écoute des êtres qui s'efforce de les comprendre dans leur globalité sans les réduire à leur seul savoir. La famille qui décide d'y inscrire son enfant manifeste par ce choix sa volonté d'établir une continuité entre l'éducation mise en œuvre à la maison et à l'École alsacienne. À partir de ce moment, une collaboration permanente est nécessaire, pour qu'à travers le dialogue, la famille soit un véritable partenaire de l'École alsacienne, tant par l'attention qu'elle porte à la progression de son enfant que par sa participation à la vie de l'institution, à différents niveaux. Apprendre à se situer et à agir dans un groupe est l'un des enjeux de la vie scolaire et prépare aux exigences de la vie universitaire, professionnelle, sociale et civique. Cela exige de chacun le respect de soi, d'autrui et de ses différences, le refus de tout sectarisme. Cet esprit de tolérance est à la fois nécessaire au fonctionnement de l'École alsacienne et l'une des valeurs essentielles qu'elle vise à transmettre.

UNE ÉCOLE OUVERTE

L'École alsacienne favorise l'ouverture sur les autres et le monde en offrant aux élèves, des classes de découverte (à l'école primaire) et des voyages d'étude et des échanges (au collège-lycée).

La rencontre et l'observation de milieux divers incitent l'enfant à interroger le monde pour nourrir sa réflexion et enrichir son travail scolaire. La préparation et l'exploitation de ces activités s'inscrivent dans le programme d'étude.

*Une formation
équilibrée d'où sont
exclus compétition
et élitisme.*



LE CURSUS AU COLLÈGE-LYCÉE

L'École alsacienne, en tant qu'établissement privé sous contrat d'association avec l'État, suit exactement les programmes de l'Éducation nationale.

Attachée à proposer un enseignement humaniste, elle offre un large choix d'options et de spécialité.

CLASSE À HORAIRE AMÉNAGÉ MUSIQUE (CHAM)

Les arts occupent une place essentielle au sein du projet d'établissement de l'École alsacienne. Aussi, nous proposons de la 6e à la 3e une classe à horaire aménagé musique (CHAM) qui permet aux élèves de concilier une pratique musicale exigeante avec un enseignement scolaire de qualité. Cette classe est limitée à un effectif réduit d'environ 24 élèves.

LANGUES VIVANTES OBLIGATOIRES

- **LV1 (LVA) :**
 - anglais pour tous les élèves
 - cours spécifique pour les locuteurs natifs.
- **LV2 (LVB) :**
 - allemand (dès la 6e)
 - chinois (dès la 6e)
 - espagnol (dès la 5e)
 - italien (dès la 5e)

OPTIONS

- latin (dès la 5e)
- grec (dès la 2e)
- LVC espagnol (dès la 2e)
- LVC russe (dès la 5e)
- arts plastiques (dès la 2e)
- théâtre (dès la 2e)
- cinéma-audiovisuel (dès la 2e)
- mathématiques expertes (en Te)
- mathématiques complémentaires (en Te)
- droit et grands enjeux du monde contemporain (en Te)

SPÉCIALITÉS

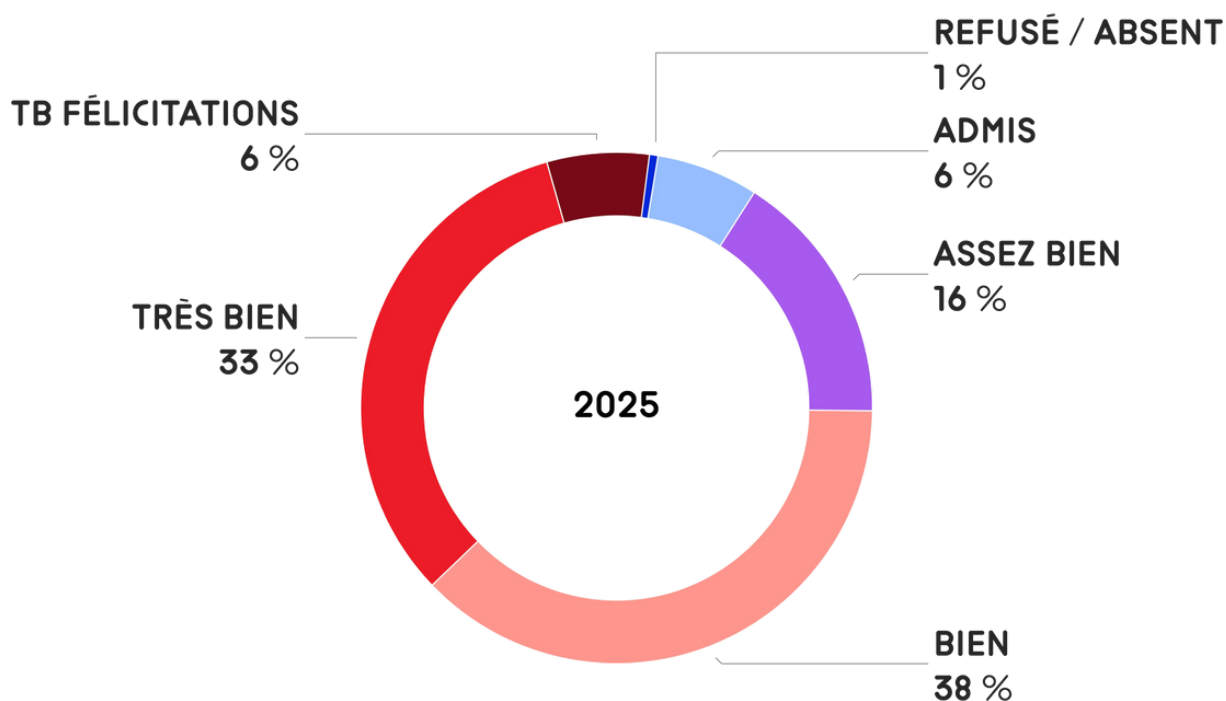
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

RÉSULTATS AU BAC

1E - ÉPREUVES ANTICIPÉES DE FRANÇAIS 2024



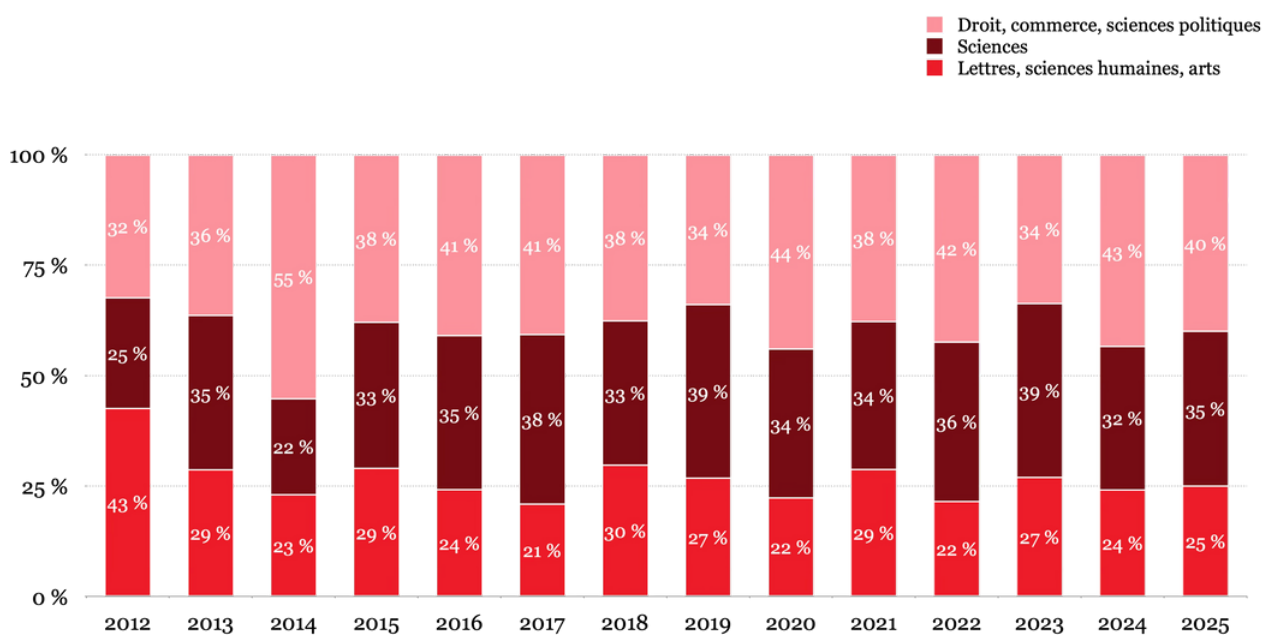
1E - MENTIONS AU BACCALAURÉAT 2024



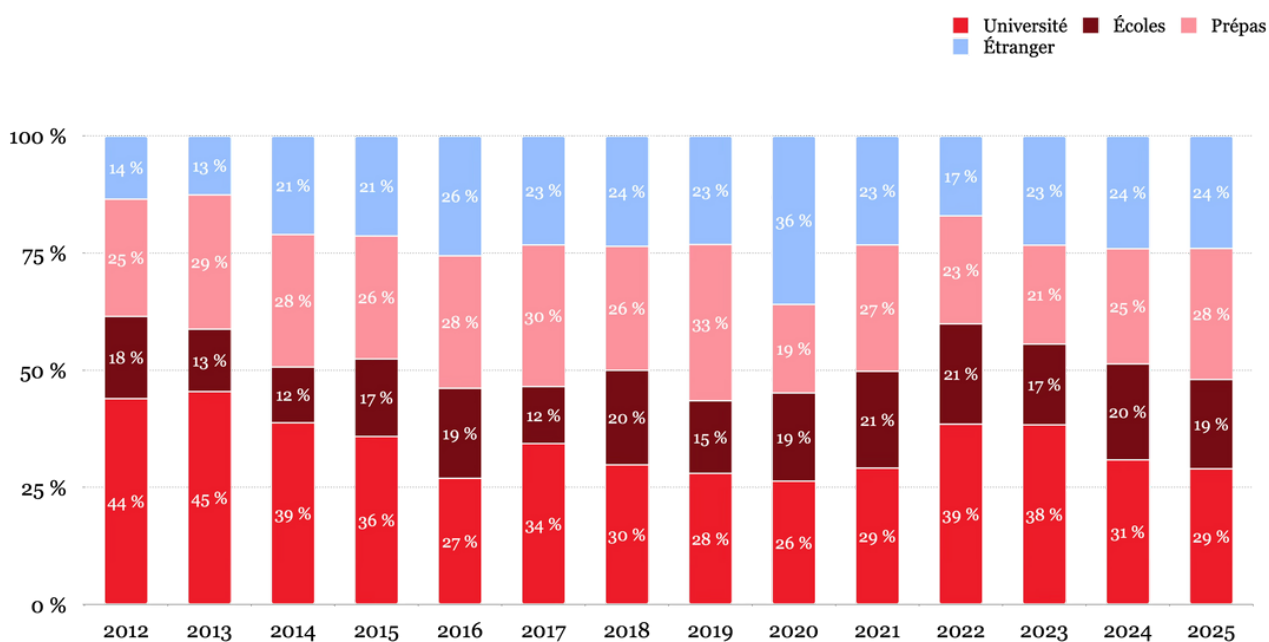


ORIENTATION

ORIENTATION PAR DOMAINE D'ÉTUDES



ORIENTATION PAR TYPE D'ÉTUDES



TARIFS

L'École alsacienne poursuit sa politique de mixité sociale : à la rentrée 2026, les frais de scolarité seront calculés en fonction des revenus (voir Évolution des frais de scolarité). En ajustant les frais de scolarité en fonction des ressources financières des familles, nous confirmons notre volonté de rester une école ouverte à tous.

Tarif applicable en fonction du revenu fiscal de référence (RFR)	Frais de scolarité trimestriels	Revenu fiscal de référence
Tarif T1 - réduction de 100 %	-	< 44 200 €
Tarif T2 - réduction de 73 %	386 €	44 201 € - 51 100 €
Tarif T3 - réduction de 60 %	579 €	51 101 € - 57 500 €
Tarif T4 - réduction de 47 %	772 €	57 501 € - 63 800 €
Tarif T5 - réduction de 32 %	984 €	63 801 € - 68 500 €
Tarif T6 - réduction de 20 %	1158 €	68 501 € - 80 000 €
Tarif T7 - réduction de 10 %	1303 €	80 001 € - 100 000 €
Tarif T8 - frais de scolarité à 100 %	1447 €	> 100 000 €

Des réductions cumulables sont pratiquées pour les familles qui ont plusieurs enfants scolarisés à l'École alsacienne et pour les enseignants. Des réductions s'appliquent également en fonction du mode de paiement.

Par ailleurs, des frais supplémentaires s'ajoutent (débours récupérés, voyages scolaires, ...). Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site Internet : **Tarifs et réductions**.

